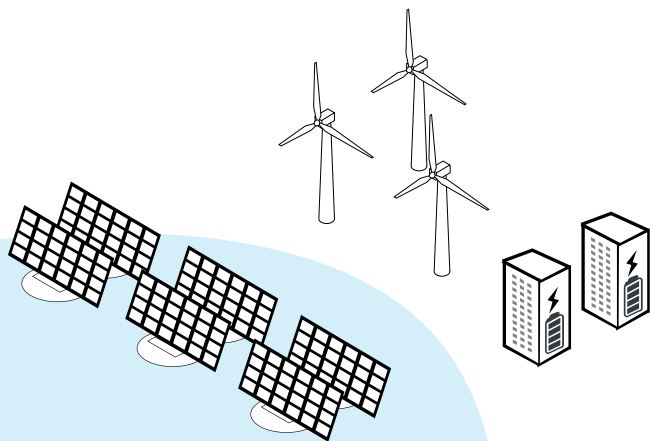


PRODUCTION AVEC STOCKAGE PAR BATTERIES

Formulaire d'attestation de conformité pour les installations de production **avec dispositif de stockage par batteries** de l'énergie électrique



Installations de production d'énergie électrique avec dispositif de stockage par batteries avec ou sans autoconsommation :

A noter :
Il faut 1 AC par PDL/PRM et par type de production
(ex: PV+ éolienne avec batteries, il faut 2 AC Violettes

- Photovoltaïque :
- Eolien
- Hydro-électricité
- Cogénération

Important : Un dossier technique SC 144 rempli doit impérativement accompagner votre Attestation de Conformité lors de votre demande de visa.

Si votre demande de visa concerne une installation de puissance au point de livraison (PDL/PRM) supérieure à 36kVA, votre Attestation de Conformité remplie devra, en complément du dossier technique SC 144 adéquat, être accompagné d'un dossier technique SC 143 rempli également.

Rendez-vous à la rubrique **Dossiers Techniques** de notre site pour télécharger les dossiers techniques SC 144 et SC 143.



ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Installation de production
avec dispositif de stockage de l'énergie électrique

N° 15824*01
Formulaire obligatoire
CODE DE L'ÉNERGIE
enforce
DMS 13 4 21

VISA DU CONSUEL

(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
organisme agréé par le Ministère de l'Énergie

à compléter pour le visa en service de l'installateur

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

Nom du contact : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. portable : _____

Mail : _____

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) * : NON OUI

* Si oui : Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. : _____

Nom du propriétaire de l'installation * : _____

Nom du site * : _____

Bâtiment * : Bâtiment neuf Bâtiment existant Sans bâtiment

* HABITATION Opération * : opération individuelle opération collective (plusieurs logements)

AUTRE Activité * : agricole industrielle tertiaire autre : _____

Bât. Collectif * : NON OUI Si oui : Immeuble : _____ Etage : _____ Porte : _____

Adresse * N° : _____ Rue : _____

Complément : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Latitude : _____ Longitude : _____

TRAVAUX

Installation de production photovoltaïque + batteries éolien + batteries ajout de batteries

Objet des travaux (1) * : _____ + batteries photovoltaïque éolien autre

Installation de production renouvelée (3) * : non oui Si oui : nombre de générateurs _____

Puissance installée (4) * : _____ kVA Tension câblé courant alternatif * : ≤ 1000 V > 1000V

Raccordement au réseau DP (5) * : Oui Non Joindre à cette attestation le dossier SC 144 (6)

Autres intervenants en électricité sur installation de production (7) * : NON OUI Si oui : Indiquer nom et coordonnées _____

L'installateur soussigné ou atteste que l'installation électrique de production, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties renouvelées sont compatibles, du point de vue technique.

Date * : ____/____/____

Signature * : _____

La signature reconnaît avoir pris connaissance et accepter le règlement d'intervention du CONSUEL.

* : Données obligatoires ou cocher obligatoirement une case.

(1) : Cocher une seule case : 1 formulaire par type de production.

(2) : Exemples : éolienne, photovoltaïque, hydraulique-hydroélectrique, etc.

(3) : Concernent également la rénovation partielle dans le cas d'une augmentation de puissance.

(4) : Puissance maximale en kilovolt Ampères délivrée par l'unité de production (photovoltaïque, éolienne, ...).

(5) : Raccordement direct au réseau public de distribution d'électricité (DP) ou par l'intermédiaire de l'installation électrique de consommation.

(6) : Téléchargeable à partir de www.consuel.com ou envoi sur demande.

(7) : Concernent les installations électriques fixes de production d'électricité (pose canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).

Zone réservée au CONSUEL. Ne pas inscrire dans ce cadre.